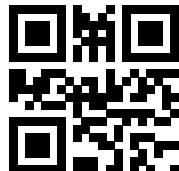


Ecrit par Echo du Mardi le 18 juillet 2022

ETABLISSEMENTS LOMBARD SILVESTRE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 31 janvier 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 juillet 2022 sous réserves d'incidents

**GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
D'AIX-EN-PROVENCE
RG N° 16/6963
N° Portalis DBW2-W-B7A-I4QJ**

Par jugement du 8 juillet 2022 le tribunal d'Aix-en-Provence a :

Autorisé le maintien de l'activité de la SAS ETABLISSEMENTS LOMBARD SILVESTRE, dont le siège est sis Quartier Camphoux BP 40084 84800 LAGNES RCS AVIGNON 441 534 872 ayant pour dirigeant Monsieur Thierry GANEM **pour une durée de trois mois à compter du 9 juin 2022** ;

Désigné le SELARL DE SAINT RAPT ET BERTHOLET dont le siège est sis 121 rue Jean Dausset BP 41250 84911 AVIGNON CEDEX 9 en qualité d'administrateur judiciaire avec mission d'administrer l'entreprise et DIT qu'il exercera sa mission conformément aux dispositions de l'article L.641-10 du code de commerce.

Le greffier

3954230

Publié le 18/07/2022